

Les sept piliers de l'université du futur

La loi sur l'autonomie, mise en place par Nicolas Sarkozy en 2007, est le socle sur lequel la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso veut construire l'université du futur. La ministre, qui a présenté en février sa loi en conseil des ministres, veut d'abord améliorer la réussite des 1,5 million d'étudiants de l'université, faire évoluer la gouvernance des établissements et le pilotage de la recherche.

Les sept points forts de sa loi.

TEXTE : ERMANCE MUSSET - ILLUSTRATION PESSIN POUR FAMILLE & ÉDUCATION

Cent licences générales

On n'y comprenait plus rien ! Faire son choix entre 2 231 licences professionnelles et 1 420 licences générales ; opter pour un master quand 1 400 mentions correspondent à 6 000 spécialités, il y avait de quoi s'embrouiller ! Geneviève Fioraso, souhaite diviser par 15 le nombre de licences pour en conserver une grosse centaine. Les masters (formations à bac+5) devraient subir la même cure, puisque la ministre propose d'en diviser le nombre par 10, afin de rendre le choix plus lisible pour les étudiants.

La première année de médecine revue

L'échec de la première année commune aux études de santé est un gâchis. Cette année, durant laquelle les étudiants préparent le concours d'entrée en médecine, dentisterie, sage-femme ou pharmacie, laisse un fort pourcentage des 53 000 jeunes qui y sont inscrits en échec. C'est revenu comme un leitmotiv du-

rant les états généraux de l'université, organisés à l'automne 2012. Il y avait déjà eu une réforme en 2010, mais cette fois, la loi veut aller plus loin. Elle autorisera les facultés qui le veulent à expérimenter des formules pour gérer autrement ces brillants étudiants qui n'entrent pas dans le *numerus clausus* des futurs médecins. Certaines pourront développer une orientation avant la fin de la première année, d'autres mettre en place une licence de santé leur permettant de vraies équivalences de leurs premières années, plus larges qu'aujourd'hui, ou des passerelles

entre les filières. Tout cela est expérimental, mais le but est d'éviter que 90 % des étudiants de 1^{re} année se retrouvent sans rien, après deux échecs au concours de sélection en médecine.

Des classes préparatoires entre lycée et université

Les prépas resteront dans les lycées, mais devraient se rapprocher des universités. La ministre souhaite que « les proviseurs soient incités à proposer à leurs élèves des cours à l'université, afin que les élèves de CPGE soient initiés à la recherche ».

ABANDONNER LA FAC
LA PREMIÈRE ANNÉE,
NE DOIT PLUS ÊTRE
UNE FATALITÉ.



90%

des étudiants de 1^{re} année se retrouvent sans rien, après deux échecs au concours de sélection en médecine.

Infos

Starting-Block

Jusqu'au 15 mai 2013, l'association Starting-Block mène sa 8^e campagne Handivalides. Elle veut promouvoir l'inclusion des jeunes en situation de handicap dans l'enseignement

supérieur. Des conférences, des mises en situation et des débats sont organisés dans différentes universités.

www.starting-block.org/la-campagne

Classement européen des universités

L'Union européenne veut lancer son propre classement des universités : U-Multirank. 500 universités en Europe et dans le monde devraient y participer. Les premières publications devraient paraître début 2014.

POURRA LAISSER TOMBER
À LA DEUXIÈME ?



SUR ÉCRAN PLUTÔT QU'EN AMPHI

Vous connaissez le MOOC ? Ce Massive Open Online Courses va bientôt permettre à n'importe quel étudiant du monde entier de suivre de chez lui gratuitement un programme de Harvard ou de Berkeley... De quoi faire trembler les universités françaises ! La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, qui entend la crainte, veut à son tour offrir à chaque étudiant français une offre en ligne "nationale" et coordonnée. Les universités elles-mêmes fourniront les ressources qui, une fois mutualisées, formeront les bases de l'offre. Ainsi, devrait naître un service public de cours,

librement accessibles à tous. Annoncé le 13 janvier, FUN (France université numérique) sera un service public d'ingénierie pédagogique chargé d'accompagner les universités dans cette mise en ligne. L'objectif est d'atteindre 20 % des cours en ligne en 2017. Le texte de loi de Geneviève Fioraso impose à chaque enseignant d'université de mettre ses cours en ligne. La limite de ces dispositifs réside dans l'accompagnement des étudiants qui n'est pas encore pensé. Ceux qui ont déjà des difficultés à suivre une formation à l'université peineront plus encore, seuls, face à leur écran. **EM**

enseignants, de la petite section de maternelle à l'université.

Des places pour les bacheliers professionnels et technologiques

La ministre ne souhaite pas appliquer de politique des quotas, mais souhaite vivement que les bacheliers technologiques et professionnels aient un accès favorisés dans les BTS et les IUT. Ces deux formations en deux ans sont prisées de tous les bacheliers pour l'encadrement qu'elles offrent. La loi veut que les bacheliers les plus fragiles soient pris prioritairement dans ces formations courtes. Pour que cela soit respecté, le recteur pourrait avoir son mot à dire dans les affectations.

Des présidents moins omnipotents

La loi sur l'autonomie de 2007 a conféré un pouvoir important aux conseils d'administration, dominés par les présidents d'université. Pour répondre à la communauté

universitaire qui demandait un rééquilibrage des forces, le conseil d'administration ne traitera plus que de la stratégie, du budget et du management. Chaque membre de ce CA – qui devra respecter la parité –, aura une voix, y compris sur la désignation du président.

Trente super établissements

Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), créés en 2006, qui commençaient juste à s'installer dans le paysage, vont être remplacés par un autre regroupement : des universités fusionnées ou fédérées. « *Il n'y a pas de modèle unique imposé, mais il faudra une université chef de file qui sera notre interlocuteur* », souhaite la ministre. Ces établissements en réseau passeront un contrat quinquennal avec l'État. « *Aujourd'hui, il y a 150 contrats quinquennaux, nous pensons qu'il y a de la place en France pour 30 contrats de site* », estime la ministre qui souhaite un paysage plus lisible à l'international. ▀

Le sujet qui fait déjà polémique devrait avancer doucement en attendant que les concours d'entrée dans les grandes écoles soient transformés.

Des enseignants formés à la pédagogie

La pédagogie veut entrer dans l'université. Pour être nommé maître de conférences à l'université, il faudra avoir suivi une formation dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), qui formeront, dès septembre 2013, tous les

À noter

RENASUP 35, un nouveau réseau regroupant 19 établissements d'enseignement supérieur privé catholique, en Ile-et-Vilaine, propose 61 formations de bac+1 à bac+5 dans des domaines variés. <http://www.renasup35.fr>

Les formations d'orthophoniste et de masseur-kinésithérapeute

vont intégrer le schéma Licence-Master-Doctorat (LMD), dès la rentrée 2013. Le certificat de capacité d'orthophoniste sera reconnu au grade de master et le diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute, au grade de licence.



©iStockphoto